Réunion DRAFPEP Languedoc-Roussillon

Joëlle Coron, Paul Lacaze

Compte-rendu de la réunion générale Montpellier Centre «Les Mûriers»
Jeudi 23 mai 1996.

Le faible nombre des participants (18) en cette période où fleurissent «les Ordonnances» nous interroge non pas tant sur les motivations que sur la profondeur de l'effet de choc survenu depuis le 24 avril 96.

Puisse ce compte-rendu, à l'image du rassemblement de psychiatres privés à Paris les 11 et 12 mai derniers pour le XXVe anniversaire de l'A.F.P.E.P., rendre à nos confrères et amis l'envie de se battre pour notre dignité professionnelle à tous !

1) Après le rappel de la stratégie syndicale nationale de l'A.F.P.E.P.-S.N.P.P. (renforcement de l'action sur options éthiques et cliniques claires jusqu'à **«entrer en résistance»**) le débat s'instaure sur le problème des filières de soins. On apprend par exemple que e ce système vient précisément d'être abandonné en Allemagne en raison du surcoût occasionné !...

2) La question de l'informatisation des cabinets fait évoquer celle des Caisses elles-mêmes dont on peut constater régulièrement, à travers les relevés SNIR et les profils TSAP, qu'elle est trop souvent défectueuse, les chiffres fournis étant pour la plupart erronés ! Les explications demandées aux Caisses par nos confrères restent généralement évasives.

Devant un tel désordre de l'informatisation des Caisses, on peut craindre le pire au moment du codage des actes et des pathologies, de la transmission des données médicales par carte à puce et du télé-paiement !

Pour l'heure, il est fortement recommandé

* de demander systématiquement un **relevé mensuel de SNIR** (si l'on veut éventuellement respecter les **quotas** : 2,1 % d'augmentation des dépenses de santé maximum retenu pour 1996 sinon... sanctions individuelles et collectives).

* de vérifier rigoureusement et de se faire expliquer le détail des **profils TSAP**.

3) En ce qui concerne le **carnet de santé**, deux attitudes sont discutées :

* soit l'accepter mais alors comment le remplir pour éviter la perte de confidentialité pour le patient et le contrôle statistique pour le psychiatre ?

* soit le refuser en ne le remplissant pas du tout.

A l'heure actuelle et avant que les décrets d'application ne soient sortis (en septembre 96) la proposition retenue est celle de tenir **«le carnet de santé comme incompatible, en psychiatrie privée, avec ce qui constitue l'essence même de notre art et de notre éthique**. Nous, psychiatres privés, émettons les plus extrêmes réserves sur l'opportunité et l'efficacité du carnet de santé qui, par sa lourdeur d'utilisation, est condamné à devenir obsolète».

Il s'agit là d'une position clairement tranchée des adhérents DRAFPEP-LR.

4) Les autres actions locales syndicales entraînent moins d'enthousiasme mais sont citées : grève du zèle en impliquant les médecins-conseil dans chaque acte médico-administratif type arrêt de travail (embouteillage du système), actions d'information et sensibilisation auprès des patients, des élus, des centrales syndicales, du Conseil de l'Ordre etc. A suivre...

Notre réunion comportait un volet scientifique

1) Bilan des groupes de travail et réflexions suivants :

- pédopsychiatrie

- psychothérapies

L'évolution des autres groupes scientifiques relève de la motivation des animateurs, des préoccupations des participants et de l'objectif recherché.

L'exemple type est celui concernant l'éthique qui a donné naissance, par ailleurs, à l'AME (Association pur une Médecine Ethique).

C'est pourquoi il est apparu opportun d'évoquer la **proposition de créer un Comité de Formation Continue DRAFPEP-LR** en utilisant le numéro d'agrément de l'A.F.P.E.P. Cette question sera débattue en Conseil d'Administration de l'A.F.P.E.P. - S.N.P.P. à Paris les 22 et 23 juin 96.

Pour finir, un appel à candidature est lancé pour le renouvellement des membres de la délégation régionale A.F.P.E.P. Languedoc-Roussillon qui s'effectuera à la prochaine réunion générale à Montpellier le jeudi 26 septembre 1996 au centre les Mûriers, 1804 av Père Soulas à 20 heures 30, où nous pourrons du même coup nous organiser pour faire ensemble le déplacement à l'Ile de Ré pour les XXVIe Journées Nationales de l'A.F.P.E.P. sur le thème «Psychiatrie et prévention, liaison dangereuse ?

Joëlle CORON
Déléguée régionale

Paul LACAZE